

LETTRE D'ENTENTE 2015-2020 – NUMÉRO 08

ENTRE D'UNE PART :

LA FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DE CÉGEP (FEC-CSQ)

ET

D'AUTRE PART,

LE COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION DES COLLÈGES (CPNC)

CONCERNANT LE PERFECTIONNEMENT PROVINCIAL PRÉVU À LA CLAUSE 7-1.02
(ANNÉE 2018-2019)

PERFECTIONNEMENT PROVINCIAL

En vertu de la clause 7-1.02, les parties nationales déterminent les montants à distribuer en perfectionnement et identifient les collèges bénéficiaires.

Aux fins de la présente, les parties retiennent les données du Système de gestion des données d'élèves au collégial (Socrate) et les allocations confirmées 2017-2018 transmises à la FEC-CSQ le 9 janvier 2019.

Pour l'année 2018-2019, les parties nationales s'entendent sur la répartition des montants disponibles selon les critères prévus au Tableau 1.

Les parties conviennent que les collèges bénéficiaires du fonds de perfectionnement provincial de même que les montants qui leur sont alloués sont présentés dans le Tableau 2.

Pour l'année 2018-2019, les montants à répartir entre les établissements dont les syndicats sont affiliés à la FEC-CSQ sont établis en fonction des ressources allouées à chaque établissement pour l'année 2017-2018 et sont présentées au Tableau 3.

TABLEAU 1

1.	Nombre total d'enseignantes et d'enseignants (ETC) :	1879,42				
2.	Somme à distribuer :	1879,42	ETC X	52,00 \$	97 729,84 \$	
	Moins : Somme distribuée aux collèges du Groupe 1 :				0,00 \$	
	Montant total à distribuer pour les autres groupes :				97 729,84 \$	
3.	Valeur de l'ETC pondéré, pour les groupes 2, 3, 4 et 5 :					
	Montant total à distribuer pour les autres groupes				97 729,84 \$	
	Total de l'allocation pondérée				2 611,8600	= 37,417718

TABLEAU 2

Répartition du fonds provincial par collège Nom du collège	Allocation 2017 - 2018	Groupe	Valeur relative	Montant fixe Groupe I	Allocation pondérée	Montant distribué par collège	
						2018 - 2019	Bénéficiaire
Champlain							
- Campus de Lennoxville	93,95	2	1,00	0,00	93,9500	3 515,39 \$	3 515,39 \$
Drummondville	189,39	2	1,00	0,00	189,3900	7 086,54 \$	7 086,54 \$
Gaspésie et des Îles	83,04	5	5,00	0,00	415,2000	15 535,84 \$	22 590,95 \$
- Pavillon Gaspésie anglophone	16,94	5	5,00	0,00	84,7000	3 169,28 \$	
- Sous-centre des Îles-de-la-Madeleine	20,77	5	5,00	0,00	103,8500	3 885,83 \$	
Matane	84,85	5	5,00	0,00	424,2500	15 874,47 \$	17 904,38 \$
- Centre matapédien d'études collégiales	10,85	5	5,00	0,00	54,2500	2 029,91 \$	
Rimouski	209,75	4	3,00	0,00	629,2500	23 545,10 \$	30 090,58 \$
- Institut maritime du Québec	48,42	4	3,00	0,00	145,2600	5 435,30 \$	
- Centre matapédien d'études collégiales	9,89	4	3,00	0,00	29,6700	1 110,18 \$	
Rivière-du-Loup	106,15	3	2,00	0,00	212,3000	7 943,78 \$	7 963,24 \$
- CEC du Témiscouata	0,26	3	2,00	0,00	0,5200	19,46 \$	
Sorel-Tracy	93,28	2	1,00	0,00	93,2800	3 490,32 \$	3 490,32 \$
Victoriaville	114,00	2	1,00	0,00	114,0000	4 265,62 \$	5 088,44 \$
- École du meuble et bois ouvré (coll.)	12,15	2	1,00	0,00	12,1500	454,63 \$	
- École du meuble et bois ouvré (Montréal)	9,84	2	1,00	0,00	9,8400	368,19 \$	
Total pour les collèges bénéficiant du fonds provincial	1 103,53			0,00	2 611,8600	97 729,84 \$	97 729,84 \$

TABLEAU 3


Nombre total d'ETC alloué à l'enseignement régulier

Nom du collège	Total ETC
Bois-de-Boulogne	192,18
Champlain	
- Campus de Lennoxville	93,95
Drummondville	189,39
Gaspésie et des Îles	83,04
- Pavillon Gaspésie anglophone	16,94
- Sous-centre des Îles-de-la-Madeleine	20,77
Gérald Godin	98,69
Matane	84,85
- Centre matapédien d'études collégiales	10,85
Rimouski	209,75
- Institut maritime du Québec	48,42
- Centre matapédien d'études collégiales	9,89
Rivière-du-Loup	106,15
- CEC du Témiscouata	0,26
Sainte-Foy	485,02
Sorel-Tracy	93,28
Victoriaville	114,00
- École du meuble et bois ouvré (coll.)	12,15
- École du meuble et bois ouvré (Montréal)	9,84
Total ETC	1 879,42

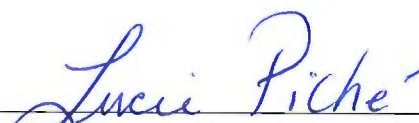
EN FOI DE QUOI, les parties nationales ont signé à Montréal, ce 13^e jour
du mois de juin 2019.

POUR LE COMITÉ PATRONAL DE
NÉGOCIATION DES COLLÈGES (CPNC)

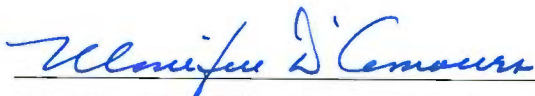
POUR LA FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTES ET
ENSEIGNANTS DE CÉGEP (FEC-CSQ)



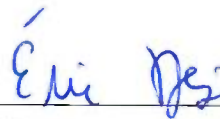
Noémie Moisan, présidente



Lucie Piché, présidente



Monique D'Amours, vice-présidente



Éric Denis, vice-président